



### **La volonté d'agir**

L'OGBL, représenté par sa présidente Nora Back, Lynn Settinger, Carlos Pereira et Pitt Bach a reçu le 11 février une délégation du Ronnen Desch composée de Sylvie Martin, Franco Barillozzi, Roby Kieffer, Serge Kollwelter et Raymond Wagener.

Les soucis des organisations regroupées dans le groupe de travail SANTE du Ronnen Desch consistent d'une part à permettre l'accès à l'assurance maladie d'un maximum de personnes et d'autre part à offrir des soins à celles et ceux qui resteraient exclus malgré tout, sont largement partagés par l'OGBL.

Le syndicat a assuré son appui pour trouver des issues praticables pour assurer les intérimaires au delà de leurs périodes de cotisation par l'employeur, pour l'extension du tiers payant aux mineurs, pour l'élargissement du champ d'application matériel du Tiers Payant Social et pour l'uniformisation des conditions d'accès au TPS, pour une prise en charge des cotisations par les Offices Sociaux des jeunes de moins de 25 ans ne bénéficiant ni du Revis ni d'une autre aide, pour une dotation budgétaire supplémentaire des hôpitaux pour la prise en charge d'interprètes.

La réflexion doit être poursuivie en ce qui concerne la mise en place de Permanences d'Accès aux Soins de Santé pour celles et ceux qui n'ont pas de couverture par l'assurance maladie et la prise en charge des traumatisés.

Les deux délégations ont attribué le qualificatif de bon sens à l'idée d'abolir le délai de carence des demandeurs de protection internationale : à charge de l'Etat dès le dépôt de leur demande leurs cotisations sont réglées actuellement par les pouvoirs publics qui paient aussi pendant les 3 mois des prestations de santé en attribuant des bons.

A la fin de la réunion, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, l'OGBL a proposé son appui pour une éventuelle action de sensibilisation notamment au sujet de la disposition légale existante concernant la prise en charge des cotisations de tout mineur par l'Etat.